

La lettre du SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



EDITO

Préserver n'est pas « mettre sous cloche »

La Vire et son patrimoine naturel et historique cristallisent les passions : c'est en effet un bel héritage que nous avons reçu et que nous avons le devoir de préserver. Nous en sommes tous convaincus. Mais « préserver » n'est pas « mettre sous cloche ».

A notre tour, comme chaque génération avant nous, nous devons répondre à nos propres enjeux. Je ne doute pas de notre capacité à trouver des réponses consensuelles en cette année 2011, sans négliger les autres sujets forts du SAGE : lutte contre le ruissellement, prévention des inondations, baie des Veys...

2011 c'est aussi la refonte complète des stations de traitement d'eau potable des deux agglomérations du bassin.

Il me tenait à cœur de mettre le projecteur sur ces grands travaux pour cette deuxième lettre du SAGE.

Bref, 2011 s'annonce comme une année bien chargée mais ô combien prometteuse ! C'est donc le moment de vous souhaiter à tous une excellente année, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année 2011 !

Bien sincèrement.

Philippe Gosselin,
président de la CLE



ACTU

La Vire change de propriétaire

► Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'ancienne partie navigable de la Vire n'est plus dans le domaine de l'Etat. Celui-ci souhaitait se défaire de ce type de possession qui datait de l'époque où le fleuve portait des gabarres. Un transfert de domanialité qui a entraîné une compensation financière ainsi qu'un transfert de personnel en

faveur du nouveau « propriétaire » : le Syndicat pour le Développement du Saint-Lois (SDSL). Ce regroupement de huit communes hérite de la mission d'assurer le bon écoulement de l'eau et de prévenir tout danger. ■

Plus d'infos sur www.pays-saint-lois.com

Deux nouvelles usines d'eau potable

► C'est en 2011 que vont débiter les études pour la réfection de la station d'eau potable de Fumichon qui alimente Saint-Lô. Les travaux dont le montant est estimé à 7 millions d'euros, commenceront en 2012.

À Vire, le chantier de la toute nouvelle usine est déjà en cours sur la commune de Roullours. Mise en service fin 2011 après des travaux qui auront coûté 8,6 millions d'euros, elle remplacera la plus ancienne des deux stations viroises, celle située à Saint-Germain-de-Tallevende, et permettra de satisfaire aux deux tiers des besoins de la ville de Vire et de la commune de Vaudry. ■



La future usine d'eau potable de la ville de Vire sera alimentée par la Vire et la Vireenne.

QU'EST-CE QUE LE SAGE ?

L'eau est l'affaire de tous ! Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage) de la Vire doit fixer les objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant. Ce dernier couvre 145 communes totalisant 112 600 habitants.

DOSSIER

AVENIR DE LA VIRE :

Encore une longue route !

LA STRATÉGIE POUR ACCOMPAGNER VERS L'AVENIR UN FLEUVE CÔTIER COMME LA VIRE SE DESSINE EN QUATRE GRANDES ÉTAPES ! CE DÉBUT D'ANNÉE 2011 EST LE MOMENT IDÉAL POUR FAIRE LE POINT SUR CE QUI EST FAIT ET RESTE À FAIRE.

► 2007/2008

Le périmètre du Sage de la Vire (145 communes) est institué par l'État. La Commission locale de l'eau (CLE) est créée. Elle est composée de 61 membres (+ de 50% d'élus, + de 25% d'usagers et - de 25% des services de l'État) qui, en 2008, désignent le SMVV comme structure porteuse du Sage. Il doit définir les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage). La marche à suivre se découpe en quatre étapes fixées par décret.

2009 - Étape 1

Le Sage réalise un état des lieux complet : analyses du milieu aquatique, recensement des différents usages des ressources en

eau (des rencontres sont organisées avec les différents usagers et ceux-ci participent ensuite aux commissions), perspectives de mises en valeur de ces ressources et évaluation du potentiel hydroélectrique. Ces quatre études sont achevées sur le Saint-Lois, pas sur le reste du territoire. Dans un même temps, le Sage fait établir

des études complémentaires (biodiversité, hydromorphologie, reméandrage, patrimoine hydraulique, paysage) et se nourrit des interventions techniques réalisées par le SMVV sur les affluents de la Vire.

Le Sdage est révisé. Il définit les objectifs à atteindre pour les 8 masses d'eau de la Vire. La Vire moyenne est classée en masse d'eau naturelle avec pour objectif d'atteindre le bon état en 2021.

2010/2011

Mise en lien de tous les éléments récoltés et des usages afin de définir les leviers sur lesquels il faudra agir. Phase de concertation approfondie.

2012

Le Sage établit des scénarios d'intervention en calculant les impacts environnementaux, économiques et sociaux, les coûts et les bénéfices... puis les propose à la CLE.

2013 - Étape 2

La CLE choisit le scénario.

2014 - Étape 3

Le Plan d'Aménagement de Gestion Durable ainsi que le règlement du Sage sont rédigés. Le Sage est soumis à enquête publique.

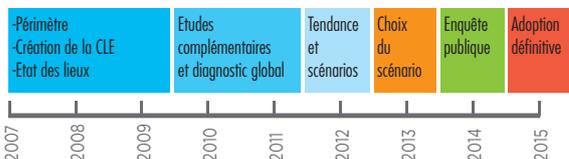
2015 - Étape 4

Adoption définitive du programme par la CLE et validation finale par l'État. ■

LE PROGRAMME DU SAGE EN BREF

ÉTAPE 1 EN 3 PHASES

ÉTAPE 2 ÉTAPE 3 ÉTAPE 4



Marie Bunel, diplômée d'un master en Sciences de l'environnement, a réalisé pour le Sage de la Vire un inventaire de la biodiversité aquatique (la globalité de ses études sera mise en ligne sur notre site Internet au cours de l'année 2011). En alternance avec la rubrique « histoire », c'est l'occasion pour nous de faire un zoom sur les espèces remarquables qui habitent le bassin versant de la Vire.



DE L'EAU,
DE LA VIE

LA REINETTE EN VEDETTE !

« Ce qui marque, au premier abord, c'est l'homogénéité des résultats, explique Marie Bunel. Toutes les zones du bassin versant accueillent des espèces remarquables même si, bien sur, leur densité est plus forte sur le territoire du parc régional où l'environnement est particulièrement protégé. » Parmi les 44 espèces remarquables recensées, la reinette verte, ou reinette arboricole (*Hyla arborea*) est présente sur les deux tiers nord du bassin versant, soit de Saint-Lô à l'arrière littoral. Si elle passe l'hiver dans les haies bocagères, les bois ou forêts, dès les beaux jours elle se rapproche des mares et autres points d'eau pour pondre et se nourrir des insectes qui vivent alentours. Excellente sauteuse, la reinette arboricole aime se percher sur les arbres aux abords des points d'eau. Les ventouses qu'elle a sur les pattes lui permettent de progresser facilement dans les branches.

QUALITÉ DE L'EAU

Le phosphore dans la Vire

Retrouvez le graphique des mesures effectuées dans la Vire entre 2000 et 2007 sur notre site Internet (rubrique « Le bassin de la Vire »)

www.sage-vire.fr



CONTACT

SMVV - SAGE
Stéphanie LEGENDRE
709 promenade des Ports,
50000 Saint-Lô
Tél. 02 33 72 56 70
Courriel : legendre.smvv@wanadoo.fr



Directeur de publication : Dominique Pain. Rédaction : Philippe Berruer / L'Acteur rural, Benoit Canu. Photos : Philippe Berruer / L'Acteur rural, SMVV, FDPMA de la Manche, Assemblée Nationale, F. Nimol CFEN. Conception graphique et mise en page : Ecom Epub. N° ISSN : en cours.